



UNION  
DES AÉROPORTS  
FRANÇAIS  
& FRANCOPHONES  
ASSOCIÉS

Paris, le 3 décembre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **A l'occasion de son congrès, l'UAF en appelle à une stratégie nationale pour le transport aérien**

Les perspectives pour le transport aérien sont claires : l'aviation va se développer rapidement à l'échelle mondiale. La France ne doit pas rester à l'écart de cette dynamique. Il est crucial d'augmenter les capacités de développement et de financement du transport aérien français pour créer de la richesse, des emplois et améliorer la mobilité, tout en investissant dans la décarbonation.

Les mesures fiscales envisagées dans le PLF 2025, conçues sans aucune évaluation économique et écologique, démontrent, à elles-seules, le manque de vision stratégique de l'État pour ce secteur clé. La France sous-estime les bénéfices du transport aérien pour de nombreuses filières, dont celle du tourisme. Les taxes récentes (TEITLD) ou à venir (TSBA, T2S) ont déjà dévalorisé les entreprises publiques du secteur de plusieurs milliards d'euros, freinant les investissements futurs.

Lors de son congrès annuel qui s'est tenu les 2 et 3 décembre, l'UAF en a appelé à une stratégie nationale pour moderniser, décarboner et développer le secteur. Une feuille de route pragmatique est nécessaire, intégrant les bénéfices pour le pays, les réalités internationales, les enjeux de compétitivité et les moyens pour relever les défis futurs.

L'UAF a proposé plusieurs axes de travail :

- Repositionner la fiscalité du transport aérien dans un cadre européen et international.
- Mettre en place une fiscalité dédiée : réinvestir les taxes perçues dans des projets de décarbonation, comme la production de carburants durables (SAF) et la recherche aéronautique.
- Développer une stratégie de transition écologique : élaborer un plan clair pour accompagner la transition écologique du secteur, avec des objectifs à court, moyen et long terme.
- Promouvoir un cadre stable et favorable aux investissements privés pour financer les infrastructures et technologies vertes.

**A la clôture du congrès, Thomas JUIN, Président de l'UAF, a déclaré :** « *La France sous-estime la valeur ajoutée du transport aérien et ses effets bénéfiques pour de nombreux secteurs d'activité. Les mesures prévues dans le cadre du PLF ont été conçues d'un point de vue purement comptable, sans évaluer leur réel impact économique et écologique, révélant ainsi un mal profond : l'absence de vision économique de l'État pour le secteur aérien français, pourtant une filière d'excellence et synonyme d'emplois et d'attractivité. Il est temps de reconnaître pleinement le caractère stratégique de nos aéroports et de les intégrer dans toute réflexion stratégique sur les infrastructures de transport. Il nous faut construire un transport aérien en France à la pointe de la modernité* ».

A propos de l'UAF : Avec près de 150 adhérents, l'Union des Aéroports Français est l'organisation professionnelle des aéroports français, quelles que soient leur taille et leur spécialité. Elle a pour principale mission de défendre et de promouvoir les intérêts de la communauté aéroportuaire française auprès des décideurs français et européens. L'UAF est membre associé de la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses métiers (FNAM) et de l'Airports Council International EUROPE (ACI EUROPE).

**Contact Presse UAF :**

Erwan LEMERCIER - Tél : 06 42 31 02 80 - [elemercier@angiocom.fr](mailto:elemercier@angiocom.fr)